

Ressources humaines et développement organisationnel

Pour une prise en charge optimale de la santé et de la sécurité au travail : panorama des meilleures pratiques

Contexte

En 2024, de nombreuses entreprises et organisations reconnaissent la nécessité des activités de prévention des accidents et des maladies professionnelles, bien que beaucoup considèrent cela comme « complexe » et ressentent un certain inconfort à s'attaquer aux questions de santé et de sécurité au travail (SST). Par ailleurs, il peut être rapporté par le personnel que les employeurs éprouvent des difficultés à prendre en charge certaines problématiques en SST.

En effet, la prise en charge de la SST peut s'avérer un processus exigeant, souvent laborieux, dont l'efficacité n'est pas toujours à la hauteur des attentes. Néanmoins, il est possible d'optimiser cette prise en charge en intégrant les divers mécanismes et activités au sein d'une approche structurée de prévention. Une telle approche permet non seulement d'éviter les accidents et les maladies professionnelles et de répondre aux exigences de la législation québécoise en matière de SST (LSST, telle que modifiée par la LMRSST en 2021), mais également d'améliorer la performance globale de l'organisation. Plusieurs recherches montrent que les organisations adoptant une prise en charge structurée de la SST tendent à être plus prospères, bénéficient de relations de travail plus harmonieuses et affichent un taux de roulement de leur personnel plus réduit.

Dans le but de vous éclairer sur la gestion efficace et rentable des investissements en prévention, nous vous offrons un panorama des principes, mécanismes et activités clés pour une prise en charge optimale de la santé et de la sécurité au travail. Nous aborderons également les principaux défis et les conditions favorables à la réussite de ces objectifs.

Objectifs pédagogiques

Au terme de la formation, vous serez en mesure :

- D'identifier et de caractériser, les stratégies, les activités et les mécanismes de participation impliqués dans la prise en charge de la SST au sein d'une organisation ;
- D'identifier des ajouts, des ajustements et des pistes d'amélioration aux stratégies, activités et mécanismes de participation identifiés, qui peuvent rendre la prise en charge de la SST dans une organisation plus optimale.

Contenu

- Proposition de définition de la SST et des objectifs visés pour une prise en charge optimale de la prévention des accidents et des maladies professionnelles
- Caractéristiques et défis associés à certains éléments clés d'une gestion optimale de la prévention :
 - o Support de la direction et intégration de la SST à la gestion des affaires courantes
 - o Identification des risques (inspections, enquêtes, analyse de risque, etc.)
 - Mise en œuvre des moyens de prévention (incluant la gestion des priorités, le port d'équipements de protection individuelle, la communication, la formation, etc.)
 - Quelques caractéristiques organisationnelles et mécanismes de participation facilitant une gestion optimale de la prévention
 - En accordant une attention particulière au rôle des comités de santé et de sécurité
- Rappel de l'importance d'assurer une amélioration continue des pratiques en matière de prise en charge de la SST
- Établissement de liens entre la démarche proposée et le cadre légal et réglementaire en prévention au Québec

Approche pédagogique

La formation privilégiera une approche interactive et participative et comprendra :

- La présentation des différentes activités de prise en charge de la SST et des défis qui s'y rattachent, accompagnées d'exemples pratiques, incluant notamment :
 - Le contenu du questionnaire proposé par la CNESST dans le document Outil de prise en charge de la santé et de la sécurité du travail dans les établissements (publication n° DC 1000-197-2, 2016).
- Des échanges à partir des questions et des expériences des personnes participantes.
- Quelques indications sur l'utilité des outils de travail ci-dessous référencés lors de la planification et de la réalisation d'activités en lien avec la gestion de la prévention :
 - ∘ Le Guide d'identification des risques (CNESST, publication n° DC 200-418-1, 2022) ;
 - Le Guide de prévention en milieu de travail à l'intention de la petite et moyenne entreprise, 2e édition (CNESST, publication n° DC 200-16082-7, 2016).

Clientèle cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires, aux personnes responsables de la santé et de la sécurité au travail, aux personnes représentant les syndicats, aux membres des instances en santé et en sécurité du travail ainsi qu'à toute personne qui souhaite savoir comment optimiser la prise en charge de la SST dans une organisation.

Durée et unités de formation continue (UFC-UQO)

Cette formation est d'une durée de 7 heures et donne droit à 0,7 UFC-UQO.

Logistique et déroulement

- Les groupes seront limités à un maximum de 15 personnes participantes.
- La formation se déroulera via la plateforme Zoom.
- Pour assurer une bonne qualité de connexion, un accès Internet à haute vitesse et un microphone sont nécessaires.
- Bien que l'utilisation d'un ordinateur soit privilégiée, d'autres dispositifs technologiques sont également acceptés.
- Afin de maximiser l'interaction et la dynamique de groupe, nous recommandons fortement l'utilisation d'une caméra.

https://formation-continue.uqo.ca/formation-continue/prise-charge-optimale-sante-securite-au-travail-panorama-meilleures-pratiques